

PROCES-VERBAL
DE LA REUNION DU BUREAU FEDERAL
N°3/2023 - 9 MARS 2023
VISIOCONFERENCE

Présidence	André Giraud
Présents	Jean-Marie Bellicini, Marcel Ferrari, Arnaud Flanquart, Jean Gracia, Michel Huertas, Emmanuelle Jaeger, Christine Mannevy, Martine Prévost, Alain Talarmin, Jean Thomas, Anne Tournier-Lasserve, Didier Vareecke, Christine Virlouvét
Assistent	Romain Barras (DTN) – ponctuellement, Jean-Marc Beraud (Président du CNL, visio), Christophe Halleumieux (Directeur de cabinet), Philippe Leynier (DTN) – ponctuellement - Souäd Rochdi (Directrice générale, visio), Cécile Veyrier (DTN)
Excusés	Dominique Carlac'h (pouvoir à Jean Gracia), Jean-Jacques Godard (pouvoir à Marcel Ferrari), Alain Martres (pouvoir à Jean-Marie Bellicini), Patrick Ranvier (DTN)

- Début de la réunion à 17 h -

1. OUVERTURE

André Giraud remercie les personnes présentes.
Il donne la parole au Secrétaire général.

2. APPROBATION DU PV DE LA REUNION DU BUREAU FEDERAL N° 2 2023 17 FEVRIER

Jean-Marie Bellicini indique que différentes précisions ont été prises en compte, et soumet ce procès-verbal à l'approbation des membres du Bureau.

Le PV est approuvé à l'**unanimité**.

3. INTERVENTION DU PRESIDENT

André Giraud fait le point de son agenda passé.
Parmi ses activités, nous pouvons noter les points ci-dessous.

- Déplacement à Madrid pour le meeting DNA (Dynamic New Athletics). Un compte rendu a été transmis par Didier Vareecke qui fera le point sur cette compétition en cours de séance.
- Présence pour les Championnats de France de lancers longs à Salon de Provence où il a pu constater que les lanceurs avaient beaucoup de plaisir de se retrouver en commun. **L'ambiance a été excellente.** Athlé TV a retransmis cette compétition.
- Lors de **Championnats d'Europe** en salle à Istanbul, la délégation tricolore a remporté 6 médailles ce qui constitue le meilleur résultat de la Fédération depuis 2013. 3 millièmes de seconde au 800m ont empêché Benjamin Robert **d'être titré au 800 m ce qui lui aurait permis de rejoindre Kévin Mayer, médaille d'or à l'heptathlon.** Arnaud Flanquart, le Chef de délégation reviendra sur ce déplacement au cours de la séance.
- Championnats de France masters en salle à Miramas. Les participants ont apprécié la salle, **conçue spécifiquement pour l'athlétisme, ainsi que l'organisation** chapeautée par la Ligue PCA. A noter un incident oral provoqué par athlète envers des membres de la CNM. Le **Comité d'éthique et de déontologie** sera saisi.
- Réunion du Grand Paris sport pour une rencontre avec les collectivités, en compagnie Anne Tournier-Lasserve. Après des réunions en 2017, puis en 2019, le projet, -interrompu par le covid -, **refait surface. Il s'agit d'une vision à long terme** dont la réalisation pourrait permettre à la Fédération **d'évoluer positivement et de prendre de l'ampleur**, puisque sont inclus dans la réflexion, entre autres, la **création d'un secteur universitaire de formation**, une clinique du sport, ainsi **qu'un aménagement du territoire conséquent.** La Fédération ne peut pas porter ce projet mais peut y participer. Une réunion spécifique du Bureau fédéral aura lieu le jeudi 23 mars en visioconférence.

André Giraud fait deux propositions au Bureau fédéral :

- la première : suite à un appel à candidatures du CNOSF pour « les dirigeants de demain », (âgés actuellement de 20 à 35 ans), les noms de Kévin Legrand, Benjamin Ribéron, Michaël Jous sont avancés. Ils possèdent tous les trois du profil nécessaire ;
- la deuxième fait suite à une sollicitation de la Fédération internationale du sport français qui **met tous les ans à l'honneur des anciens** champions ayant arrêté leur carrière : Jean Galfione, Christine Arron, Eunice Barber et Ronald Pognon répondent aux critères demandés.

Le Bureau fédéral valide l'ensemble de ces deux propositions.

Le Président précise encore que Stéphane Diagona et Marie-Georges Buffet vont être nommés conjointement par la Ministre des Sports et des JO pour prendre la tête **d'un Comité d'éthique et de déontologie** dans le cadre de la mission de service public des fédérations. Le rapport qui leur

sera demandé en automne 2023 devra comprendre des propositions pour faire en sorte que les fédérations ne soient plus « jugées » en fonction du nombre de médailles remportées, ni en fonction du nombre de leurs licences, mais sur l'implication sociétale dont elles auront fait preuve.

Réactions et questions suite à l'intervention du Président

Emmanuelle Jaeger souhaite savoir combien de personnes on peut présenter pour l'action du CNOSF « les dirigeants de demain » : elle regrette l'absence de femmes dans la proposition faite. Il est précisé qu'il n'y a pas de limite de candidatures, mais qu'un ordre prioritaire doit être prévu, tout le monde ne pouvant être retenu, toutes les fédérations pouvant présenter des candidats ce qui peut générer un nombre important de candidatures.

En complément du document transmis, Arnaud Flanquart revient sur le déplacement à Istambul effectué dans un pays confronté à des conditions particulières (séisme – 50 000 décès) :

- belle délégation avec environ 50 personnes, un encadrement bien présent et une ambiance globalement satisfaisante ;
- résultats sportifs globalement satisfaisants : même si on aurait pu avoir l'une ou l'autre médaille en plus, on aurait aussi pu en avoir l'une ou l'autre en moins ;
- problèmes récurrents aux douanes (bagages extra) ;
- organisation globalement au rendez-vous, malgré quelques problèmes logistiques et des bugs informatiques.

Alain Talarmin se fait l'interprète de l'un ou l'autre athlète regrettant l'heure trop matinale de certaines épreuves qualificatives.

Jean Gracia remarque que les horaires ont été diffusés environ un an avant l'événement, et qu'il aurait fallu réagir auparavant, via un process en utilisant les circuits adaptés pour actionner les leviers utiles. Il convient d'être vigilant à l'avenir.

4. PROFESSIONNALISATION DES STRUCTURES

- Anne Tournier-Lasserve fait le point sur le recrutement des agents de développement dans les ligues. Fin décembre 2022, 12 ligues avaient embauché et au 1^{er} mars 4 autres étaient sur le point de le faire. Il en restera 3 ou 4, essentiellement ultra-marines qui vont le faire prochainement. 4 postes resteront alors à pourvoir et autant de ligues pourront compter sur un deuxième agent de développement : la question est de savoir comment choisir ces ligues. Au niveau de la formation de ces agents de développement une première session a eu lieu : c'est Christine Virlovet, responsable de l'OFA, secondée par les services fédéraux qui a assuré cette formation. Une deuxième session, complémentaire, sera proposée à cette première « promotion », alors que la deuxième « promotion » de nouveaux agents recrutés bénéficieront d'une formation initiale. Ces deux formations pourraient se faire conjointement.

Des difficultés d'application apparaissent çà et là : certaines Drajés ne semblent pas informées par l'ANS et ne répondent pas, en conséquence, aux sollicitations légitimes des ligues. Dans ces cas-là, aucune aide à l'embauche ne peut être obtenue, Contact sera repris avec l'ANS pour faire évoluer la situation.

Il est précisé que la Ligue de Mayotte rentrera dans le dispositif, mais qu'au vu de sa situation particulière, une réunion de consolidation spécifique sera organisée.

- André Giraud fait ensuite le point sur le projet des comités départementaux. L'idée est de doter chaque comité départemental d'un Service Civique à la rentrée 2023-24. Cette personne aurait pour mission de développer l'athlétisme. Pour ce faire, un projet basé sur une dualité apprentissage / alternance, débouchant sur un brevet professionnel « Athlétisme » pourrait voir le jour. Elle pourrait intervenir dans différentes structures : par exemple dans les collèges, où seraient mises en avant les valeurs du sport et de l'athlétisme : inclusion, lutte contre toutes les déviances, ...Autre objectif possible, amener ces personnes à se former pour l'encadrement technique. Tout cela semble réalisable, l'OFA et la DTN ont déjà travaillé sur le sujet qui reçoit d'ailleurs l'assentiment de la Ministre.

5. PROJET DE CALENDRIER 2023-24 & Réformes envisagées

✓ Alain Talarmin rend compte d'une réunion qui s'est déroulée le 27 février et des propositions qui en découlent. Il convient de se reporter au document annexe et aux slides spécifiques pour prendre connaissance des propositions formulées tant pour la partie automnale que pour la partie hivernale ainsi que pour la partie estivale. Il est à noter que la date limite d'organisation des ½ finales des Championnats de France de cross est fixée au 18 février (compétitions qui n'apparaissent pas sur les slides puisque n'étant pas nationales).

Réactions et conclusions par rapport à la présentation effectuée.

Il conviendra de trouver un stade à même d'accueillir en même temps les Championnats de France U18, U20 et U23.

Il est évident que les U23 qui seront qualifiés pour les JO ne participeront pas aux Championnats de France.

Les dates limites d'organisation des championnats départementaux et régionaux n'ont pas été fixées, ceci pour respecter, les contraintes de calendrier spécifiques des structures déconcentrées.

Marcel Ferrari regrette que l'on n'aille pas jusqu'au mois de mars pour les Championnats de France en salle, ce qui aurait permis aux structures déconcentrées de bénéficier de plus de week-ends en janvier et février pour leurs organisations.

Un argument contraire peut mettre en avant que la saison en salle est plus longue que la saison en plein air et que prolonger la saison indoor accentuerait le déséquilibre.

Après discussion, il est convenu que pour la validation définitive de ces propositions, on peut attendre la réunion du Bureau fédéral du mois d'avril

André Giraud intervient en précisant qu'il y a bien quelques structures où sont organisées des épreuves en salle en novembre décembre mais que cette période est surtout réservée aux cross. Il est d'ailleurs question d'un remaniement du calendrier européen et mondial de cross au vu du déroulement des derniers championnats du monde où très peu de nations européennes ont participé. Il remarque que les athlètes français qui ont brillé en cross en décembre n'ont pas voulu participer aux Championnats du monde. Le cross doit s'installer en automne. Le calendrier pourrait être ainsi séquence : cross, salle, piste

Anne Tournier-Lasserve considère que les arguments avancés par Marcel Ferrari sont pertinents : il n'y pas de règle absolue en fonction des équipements dans les territoires, mais il est certain qu'il ne faut pas tout positionner en fonction du calendrier international.

Didier Vareecke considère qu'en fonction des décisions prises et des nouvelles dates possibles dans le calendrier, il conviendra de ne pas prendre d'engagement ferme sur les implantations ; nous ne pouvons engager la nouvelle équipe qui sera élue pour le prochain mandat.

Un constat et un souhait partagé par le Bureau fédéral est que les fédérations scolaires et universitaires travaillent avec la FFA sur le calendrier du cross notamment.

Emmanuelle Jaeger estime que si les cross sont avancés, cela libérera des dates pour le running ce qui constitue également un facteur de développement.

- ✓ Championnats de France des clubs

Alain Talarmin fait un point à date sur deux sujets ayant mobilisé plusieurs commissions :

- enquête en cours au sujet des interclubs et qui concerne tous les clubs de N1 et N2. Beaucoup de réponses. Analyse de celles-ci en cours
- travaux sur le format des compétitions et sur le calendrier proposé. Différentes propositions seront faites au niveau des interclubs jeunes et d'autres compétitions.

Un souhait pour la prochaine olympiade une certaine stabilité dans les dates des championnats, mais cela est aussi tributaire du calendrier de World Athletics. 3 groupes de travail sont mis en place en vue de la préparation de l'atelier spécifique qui se déroulera à Marignane lors du Congrès fédéral.

Didier Vareecke de la nécessité d'avoir une complémentarité au niveau des formules des épreuves collectives U16/U14 et U18 pour éviter la déperdition d'une année sur l'autre.

Autre axe de réflexion : la continuité des épreuves collectives sur l'année par la mise en place d'un fil rouge avec in fine un seul titre national.

Jean Gracia rappelle qu'au niveau international l'idée c'est de déplacer les compétitions U23 /U20 en août ce qui pourrait dégager des dates pour les compétitions jeunes en juillet.

Martine Prévost met en garde sur l'allongement éventuel de la saison en juillet août au niveau médical car cela pourrait engendrer des blessures plus nombreuses.

Arnaud Flanquart constate que l'on accueille de plus en plus de licenciés loisirs et que si on n'y prend garde, au niveau du contenu des interclubs, en l'allégeant, on n'aura plus dans un avenir plus ou moins lointain que les clubs d'une certaine dimension qui pourront présenter des équipes. Anne Tournier-Lasserre corrobore ces dires en mettant aussi l'accent, certes sur les performances, mais aussi sur le caractère convivial de ce type de compétition.

Alain Talarmin précise encore que lors de la réunion de réflexion prévue les 28 mars, les points suivants seront abordés :

interclubs, athlétisme de niveau et réforme du calendrier des cross.

✓ Dynamic New Athletics (DNA)

Didier Vareecke informe les membres du Bureau fédéral de la formule de cette compétition qui a rassemblé récemment à Madrid, dans le cadre du Meeting en salle, 6 nations européennes dans le cadre du WA Gold Tour.

Il étaye son intervention au moyen d'un diaporama très fournie (voir annexe) qui donne utilement toutes les précisions sur le programme, le déroulement et les résultats de ce DNA.

Les principes généraux de la compétition sont présentés et parmi les points spécifiques il convient de noter les points suivants :

- durée maximale 2h ;
- comptage des points ;
- le classement final ne peut être connu qu'à la fin du relais (course à handicap temps nommée « Hunt » - le classement final sera identique au classement du « Hunt » ;
- importance du « numérique » ;
- 3 relais (différents des formules classiques) ;
- 5 épreuves féminines et autant de masculines (qui peuvent différentes - coaches à proximité des athlètes) ;
- 18 athlètes par équipe, 9 filles et 9 garçons ;
- notion de duels entre les athlètes (groupes de 3 athlètes dont chacun rencontre les deux autres selon les détails présentés en annexe) ;
- pas de superposition d'épreuves, l'attention du public n'est captée que par une épreuve.

En conclusion on peut parler d'une compétition innovante (pour le spectateur et l'athlète - quelle est la cible ? le spectateur ou l'athlète), inhabituelle et « non culturelle ».

Aspects positifs - esprit d'équipe, apprentissage du haut niveau, dynamique de la compétition.

Aspects négatifs - minimisation de la performance, on applaudit l'échec de l'autre...

Moyens mis en œuvre : très importants (numérique, affichage, animation)

Après cette présentation, un débat avec des questions / réponses a eu lieu. Parmi les réactions et les points notés, il convient de relever, en vrac, les points suivants :

- peu « rentable » au niveau international ;
- ne correspond pas à la valeur d'une nation ;
- intérêt certain pour des compétitions de clubs ou de jeunes et sur des niveaux de compétitions (départemental, régional, ...) ;
- nous ne sommes pas équipés aujourd'hui au niveau technologique ;
- quel a été le ressenti des athlètes ? positif ou non - réponse de Didier Vareecke « oui – mais... » oui positif pour les athlètes dont c'était la première sélection, mais difficultés du fait des athlètes qui ne se connaissaient pas ;
- sur le rôle « politique » de décision de participation à ce type de compétition (DTN et / élus) ;
- animations plus spectaculaires (ex biathlon, slaloms mixtes, ou parallèles en ski) ;
- évolution de l'athlétisme vers un sport spectacle ;
- formule globalement identique aux Jeux européens à Minsk en 2018 où l'équipe de France avait participé ;
- peut être fait une ou deux fois dans l'année... ;
- s'en inspirer localement, ...organisation complexe,
- mérite d'être expérimenté, ...en ouverture de meeting par exemple.

6. INTERVENTION DU SECRETAIRE GENERAL

- ✓ Jean-Marie Bellicini fait un point à date au niveau du nombre de licences.

Nous comptons actuellement un total de 298 805 licences par rapport aux 292 972 (de date à date en 2022) et par rapport aux 302 492 au 31 août 2022. Le taux de renouvellement moyen (par rapport au 31/08/20022) est 98.78%. Une projection au 31 août 2023 nous amène à un nombre avoisinant 308 500 licences.

Pour la métropole, la ligue de Bretagne vient de dépasser son total de licences du 31 août 2022 (100.01%) et atteint son meilleur niveau jamais atteint ; suivent les ligues des Pays-de-la Loire 99.48%, de Normandie 99.46%, d'Auvergne Rhône Alpes 99.20%, et des Hauts de France 98.98%

Les ligues d'Occitanie et de Corse atteignent respectivement 94.76 % et 93.57%.

En ce qui concerne le nombre de licences à date, l'Île de France en est à 50 823, l'Auvergne Rhône Alpes à 31 770 et la Nouvelle Aquitaine à 27 208.

Pour l'Outre-mer, la majorité des ligues a déjà dépassé son total du 31 août 2022 avec les données suivantes : Martinique 133.59%, Guadeloupe 118.44%, Guyane 117,61%, suivent La Réunion 105.71%, et la Polynésie-Française 100, 58%. Les ligues de nouvelle Calédonie 87.67%, et de Mayotte 81.07%, sont en retrait même si de date à date la Nouvelle-Calédonie en est à 129%.

Les Comités territoriaux et Wallis et Futuna comptent actuellement et respectivement 75 et 102 licenciés.

- ✓ Le point est ensuite fait au niveau de la préparation du Congrès fédéral. La circulaire de convocation est prête à être diffusée, l'ordre du jour de l'Assemblée générale a été validé (3 séquences de 2h) par le Comité directeur et le choix des ateliers et de leurs animateurs précisé. En amont de l'assemblée générale se dérouleront les réunions de la Commission Outre-mer, des Secrétaires et des trésoriers généraux des Ligues. La remise des récompenses aux DEO et clubs méritants (sur proposition des

Présidents des Ligues) précèdera le traditionnel dîner de gala. Une formation des nouveaux agents de développement des ligues pourrait compléter le Congrès si les contraintes matérielles (salle de réunion) étaient résolues.

✓ Aides aux athlètes ukrainiens : comme l'an passé un soutien sera accordé à ceux-ci dans le cadre du Meeting Ligue de Paris à l'instar de tous les meetings Diamond Ligue de WA.

✓ Didier Vareecke donne des précisions sur l'annulation de la Journée scolaire intégrée initialement au programme des Championnats de France de cross à Carhaix. En effet, les conditions météorologiques prévues sont très défavorables et les points de replis pour les scolaires ne sont pas suffisants en cas de condition extrêmes.

✓ Certification des clubs en vue de la labellisation de ceux-ci : le Bureau fédéral suit les recommandations de la CNDC et supprime la certification devenue obsolète.

✓ La réunion Présidents des Commissions nationales et des Présidents de Ligues est prévue le vendredi 24 mars de 16h à 19h à la Fédération. L'ordre du jour donnera l'occasion à deux commissions de présenter en détails leurs objectifs et leur fonctionnement : il s'agira de la CNM et de la COT. L'ordre du jour, sera complété par les points traditionnels (intervention du Président, du Secrétaire général, etc.). Jean-Marc Béraud précise que les Présidents des Ligues ont fait part, lors de la dernière réunion du CNL de suivre cette réunion en visio.

✓ Déplacement aux Antilles et en Guyane : Anne Tournier-Lasserve rend compte de son déplacement qui a eu lieu du 28 février au 7 mars.

La Vice-Présidente fait un résumé, avant un rapport plus précis, de son déplacement dans les territoires des Antilles-Guyane ; l'objectif était de faire un point avec les différentes ligues, et également les divers partenaires des territoires.

Plusieurs rencontres ont eu lieu :

- Guadeloupe : du 28 février au 3 mars. Des rendez-vous avec :
 - les membres du comité directeur de la Ligue ;
 - la Directrice du CREPS de Pointe à Pitre dans le cadre de la présence et la gestion du pôle athlétisme, avec son directeur adjoint et la CTN,
 - le DRAJES,
 - le Vice-Président du Conseil Régional de Guadeloupe,
 - la Conseillère Technique Nationale,
 - deux clubs
 - des Athlètes du Pôle

Dans l'ensemble, plusieurs difficultés ont été signalées par les partenaires, car le constat de ceux-ci se résume à peu de relations, sauf à l'occasion des demandes de subventions. D'ailleurs certains d'entre eux ne souhaitent plus les attribuer si un effort n'est pas réalisé dans les projets et dans les bilans rendus.

La ligue stipule qu'elle ne rencontre pas particulièrement de problèmes, sauf avec la CTN depuis plusieurs années, d'où un manque de résultats sportifs constatés pour la ligue. Pour la ligue, les commissions fonctionnent bien et on ne constate pas de difficultés.

Par contre, elle signale à nouveau qu'il manque un CTS qui n'a pas été remplacé au départ d'un CTS à la retraite. La Région a baissé les subventions depuis quelques années au fur et à mesure.

Il semble nécessaire de faire un point régulier avec la ligue pour étudier l'évolution dans les divers domaines, ceci pour relancer le projet de désignation d'un CTS, en sachant que le Président de la ligue n'a pas prévu à ce jour d'embaucher un agent de développement ligue sauf à bien préciser les règles et les engagements fédéraux.

Les équipements, dans leur ensemble, sont en mauvais état mais plusieurs projets sont en cours de soutien par la Région : Bouillante – Lamentin – Morne à Eau – Port Louis pour 2023-2024, et 2 à autres pistes pour 2024-2025.

- Martinique : rendez-vous du 4 au 6 mars avec :

- les membres du Comité directeur ;
- le DRAJES ;
- la Présidente de la commission Sport et ses équipes de la Collectivité Territoriale Martiniquaise ;
- les clubs lors de compétitions : Journée athlétique PO/BE à Fort de France et Course sur route au Robert.

La Ligue de Martinique fonctionne bien et possède de nombreux bénévoles dans l'équipe du comité directeur de la ligue et des commissions. Les licences sont en augmentation. Bon accompagnement de la ligue vers les clubs notamment pour le PSF malgré que les clubs aient du mal à s'engager.

Des difficultés rencontrées au niveau des équipements : 2 pistes en état pour permettre des compétitions. Les collectivités n'ont pas les finances pour effectuer les rénovations et la collectivité territoriale est obligée de prévoir un aménagement progressif du territoire.

Un meeting national relancé avec un soutien de la CTM et de la FFA, inclus dans le circuit des meetings nationaux.

Nécessité d'anticiper la future retraite du CTS pour permettre d'avoir un CTS pour le remplacer. La ligue a prévu l'embauche de l'agent de développement qui sera effectif en avril.

- Guyane : le 7 mars

La visite a été extrêmement courte du fait d'annulation de transport entre les îles.

- Rencontre avec la nouvelle Présidente de la Ligue et la trésorière adjointe.

Un état des lieux de la situation de l'athlétisme a été présenté : reprise de l'augmentation des licenciés en saison 2022-2023, stabilisation du nombre de clubs, peu de clubs labellisés et donc subventionnés dans le cadre du PSF, un CTS en activité.

Les équipements sont dans un état catastrophique et les collectivités ont du mal à effectuer les rénovations. Il est proposé qu'un courrier par le Président de la FFA soit envoyé aux communes pour les motiver à effectuer des travaux pour les divers équipements athlétiques.

Une réflexion est en cours pour l'embauche d'un agent de développement dans le cadre du plan d'investissement de la FFA.

La Ligue va répondre à la FFA concernant la situation financière de celle-ci au regard de la problématique de remboursement.

La ligue de Guyane semble avoir une équipe motivée pour améliorer la pratique de l'athlétisme sur le territoire, mais il est nécessaire que la FFA puisse l'accompagner et la soutenir dans les démarches ou les appuis nécessaires auprès des partenaires.

Pour ces trois ligues, une dominante de manque de cadres sportifs, de rénovation d'équipements, de bénévoles semble être une des difficultés les plus importantes. Il est aussi nécessaire d'avoir une attention particulière auprès des clubs pour que ceux-ci connaissent mieux les dispositifs fédéraux ou de subventions. Les agents de développement auront un rôle important à jouer dans ce cadre. Synthétiquement, les déplacements constituent également un des problèmes pour les ligues et les clubs pour se rendre aux compétitions de la zone Caraïbes, mais également pour les compétitions nationales en métropole, du fait des coûts de transport.

✓ Déplacement à La Réunion : Christine Virlouvét, **Présidente de l'OFA** résume les différents moments forts de son séjour dont la rencontre avec la nouvelle présidente de la Commission Régionale Formation et le CTS. **Une bonne dynamique semble s'engager**, notamment avec la mise en œuvre du plan de formation de la Ligue qui est très bien articulé. De nombreux projets pour le **développement de l'athlétisme d'ultra proximité** voient le jour avec des financements trouvés par la Ligue. Le nombre de licences est en augmentation constante. Une convention a été signée entre **l'Université et la Ligue** : elle reprend, au niveau local, les termes de la convention-cadre qui nous lie au Ministère. Il a été également **question de l'attribution de diplômes fédéraux relatifs à la formation** dont bénéficieront les étudiants en STAPS, sous réserve de satisfaire aux exigences du QCM habituel et **d'intervenir dans les clubs.**

✓ Jean Gracia, Vice-Président et Président de la CSR donne quelques informations sur **l'enquête transmise** par le « groupe licences » dans les ligues et les comités départementaux. Une 2^e enquête est en cours de transmission dans tous les clubs (voir annexe)

7. INTERVENTION DU TRESORIER GENERAL – Point financier à date

Suite à une demande de Michel Huertas, le Trésorier général, Jean Thomas propose au Bureau fédéral un ajout dans les circulaires financières qui concerne la prise en compte du Cross-country Tour National pour un montant de 6 600€ (**cette disposition existait antérieurement**, mais avait été omise involontairement cette année). Accord du Bureau fédéral.

Toujours en ce qui concerne les circulaires financières, Didier Vareecke souhaite que l'on réfléchisse pour la prise en compte, à l'avenir, des frais liés à la participation des ultra-marins aux Pointes d'or. Ce souhait est partagé par Anne Tournier-Lasserve en tant que référente outre-mer.

Dans le même ordre d'idée, Jean-Marc Béraud, Président du CNL, pense qu'il faut également une réflexion sur la classification des Championnats de France (**actuellement 4 types**) et sur l'appellation de certaines compétitions nationales non estampillées Championnats de France et qui ne permettent donc pas à tous les clubs d'être aidés, en fonction de la politique des collectivités.

Le Président convient qu'il faut réfléchir à l'ensemble des dispositions évoquées et ceci dès la prochaine saison. La Fédération s'interroge également au sujet du remboursement d'éventuelles réservations de

déplacement et d'hébergement qui auraient pu être faites pour participer aux Championnats de France de cross à Carhaix.

Le trésorier général fait ensuite le point sur la situation financière au 31 décembre 2022. Un gros travail a été effectué par les experts comptables ; il reste désormais au Commissaire aux comptes de vérifier l'ensemble. Se basant sur les documents présentés en annexe, Jean Thomas commente l'évolution financière de la Fédération depuis 2017 et présente les chiffres et données spécifiques qui seront présentés au Comité directeur du 31 mars pour validation avant transmission à l'Assemblée générale. Les indicateurs sur les disponibilités, bilan, fonds propres, chiffre d'affaires, produits des licences etc. sont en très nette évolution (positive) pour un budget total de 26,9 M€ et un résultat net positif de 86 601€.

Le budget prévisionnel 2023 est équilibré en charges et en recettes à 26,216 M€.

8. TEXTES REGLEMENTAIRES

Jean Gracia fait le point sur l'ensemble des textes réglementaires (Statuts, Règlement intérieur, Code éthique et Règlement électoral) dont certains ont été validés lors du Comité directeur du 17 février alors que d'autres le seront lors du Comité directeur du 31 mars. Une réflexion approfondie peut être menée sur l'un ou l'autre texte déjà étudié, voire validé, mais qui pourra, selon le cas, être amendé ou modifié par le Comité directeur.

Il aborde ensuite le code d'éthique et de déontologie en détaillant plusieurs de ses articles ayant trait notamment aux valeurs, aux personnes physiques et aux partenaires de l'athlétisme. Leur rédaction n'est pas figée, ni sur le fond, ni sur la forme et les membres du Bureau fédéral pourront y apporter leur contribution, ceci avant le prochain Comité directeur.

En ce qui concerne les transgenres, nous attendons une évolution de la réglementation de WA qui pourrait intervenir prochainement et qui pourrait, en conséquence, nous permettre de clarifier rapidement nos règlements.

Pour plus de détails sur l'ensemble des documents présentés, il convient de se reporter à l'annexe.

9. PARIS 2024

Une réunion est prévue le 22 mars avec le directeur général de Paris 2024. Les points « posant problème » y seront abordés. Une réunion préparatoire pour la « cellule fédérale Paris 2024 » aura lieu en amont de la date mentionnée. Nous attendons également, des précisions du COJO, via le CNOSF au sujet de l'achat de billets individuels pour les compétitions d'athlétisme.

10. INTERNATIONAL

Jean Gracia fait part d'une réunion récente qui a eu lieu avec les responsables de WA. Les points suivants ont été évoqués JO 2024, calendrier mondial, transgenres, célébration de Paris 2003 (20ans), situation Russie / Biélorussie. La position d'European Athletics est inchangée au sujet de la participation des athlètes de ces nations. Il est également précisé que EA est fermement opposé à toute forme de boycott.

11. INTERVENTION DE LA DIRECTRICE GENERALE

Souâd Rochdi propose, suite à la transmission du Pôle organisation, l'implantation des Championnats de France de semi-marathon le 24 septembre à Montbéliard (dans le cadre du Lion – course reliant Belfort à Montbéliard ou inversement) : accord du Bureau fédéral.

La Directrice générale fait ensuite un point RH. Différentes informations sont données : départ du directeur du Pôle Marketing lié à une opportunité de poste en province (recrutement prévu en remplacement), arrivée du chargé de la performance sociale fin mars et d'une ressource supplémentaire au service Juridique. Elle précise également que la période d'évaluation est en cours, simultanément avec la NAO.

Le prochain rassemblement de l'Equipe de France « Ambition 2024 » aura lieu à Tignes du 14 au 18 mars avec près de 70 athlètes. Une bonne dynamique est enclenchée.

Des précisions sont données sur le volet « Audiences télévisées » qui sont excellentes (voir annexe) avec notamment la réussite d'Athlé.TV : de très bons chiffres également pour la billetterie lors des championnats (ex : Carhaix déjà 6 000 billets vendus).

Les AG de Ligues vont avoir lieu prochainement et les représentants du Président auront les documents nécessaires à leur communication pour ces réunions, sous forme d'un diaporama à projeter et à commenter. Le temps d'intervention prévu doit être suffisamment important pour permettre d'aborder l'ensemble des points à développer.

12. INTERVENTION DE LA DTN

✓ Cécile Veyrier et Philippe Leynier (DTN adjoints) font le point à date de l'évolution du PPF et des lettres de mission des CTS.

En ce qui concerne le PPF :

- le cahier des charges des pôles a été modifié et transmis à l'ANS pour validation ;
- la cartographie des pôles a été modifiée (cf. présentation faite lors du CD du janvier à Lyon) afin d'aller vers une cohérence sur l'ensemble du territoire. Quelques interrogations subsistent ça et là pour la mise en conformité des installations ;
- un courrier a été envoyé aux athlètes pouvant prétendre à leur inscription dans les pôles, afin qu'ils envoient leur candidature.

Pour les lettres de mission des CTS :

- toutes les missions régionales ont été saisies : elles restent à être validées : il a fallu concilier les intérêts de la Fédération, des Ligues en appliquant les directives ministérielles ;
- il reste un certain nombre de lettres de missions nationales à préciser ;
- un point transversal pour toutes les lettres de missions : faire vivre ensemble ou ? bien vivre ensemble en se basant sur les valeurs de la République et la prévention des violences.

L'attention de tous est attirée par une situation pouvant poser problème dans la préparation de nos athlètes pour les JO : en effet, un certain nombre de délégations étrangères réservent des installations dans les collectivités estampillées « Terre des Jeux », installations réservées exclusivement à leurs sportifs...ce qui pourra handicaper certains de nos athlètes qui seront parfois obligés de « trouver asile » dans d'autres lieux pour s'entraîner...

André Giraud lève la séance à 20h17 et souhaite une bonne soirée aux participants.

Jean-Marie Bellicini
Secrétaire général

Annexes

- [Lien vers le PV de la réunion du Bureau fédéral du 17 février](#)
- [Extraits du Powerpoint de présentation de la réunion](#)